

Agent Espaces verts

Identification du poste

- Intitulé du poste : Agent d'entretien des Espaces Verts
- Service de rattachement : Services Techniques
- Secteurs d'activité : Création et entretien des espaces verts.
- Grade : Adjoint technique territorial
- Qualification requise pour ce poste : autonomie, initiative et polyvalence.

Le titulaire de ce poste, est chargé principalement de la maintenance des espaces verts selon le plan de gestion différenciée et participe à des petites créations d'espaces verts.

Activités du poste

Mission principale :

Entretien des espaces verts

- Réaliser l'entretien des gazons (Tonte, débroussaillage)
- Assurer l'entretien des massifs, taille des arbustes et des vivaces, plantations, bêchage, paillage et désherbage manuel des massifs,
- Entretien du matériel (tondeuse autoportée, nettoyage graissage) et faire remonter les défaillances au responsable du matériel.
- Procéder, à la plantation et à l'entretien (arrosage, désherbage) des massifs fleuris d'annuelles et de vivaces.
- Assurer la propreté de l'espace public, ramassage de papiers et des corbeilles,
- Procéder au désherbage manuel ou mécanique de l'espace public (rues, chemins).
- Procéder au ramassage des feuilles,
- Procéder à l'entretien du patrimoine arboré (Elagage Abattage),
- Participer aux opérations de création d'espaces verts,

Missions secondaires :

- Mise en place des illuminations et des décors de Noël.
- Réalisation de décors pour le fleurissement.
- Réaliser le ramassage des corbeilles propreté urbaine
- Disponibilité lors d'événements exceptionnels.
- Contrôle visuel des aires de jeux.

Connaissances nécessaires

Connaissances de bases :

- Connaissance des végétaux et des pratiques culturales des végétaux d'ornements, de vivaces et d'annuelles.
- Connaissance des techniques de tailles des végétaux.
- Maîtrise du matériel de tonte.
- Connaissance de l'entretien courant du matériel
- Notion des techniques d'aménagements paysagers

Savoir faire et savoir être :

- Ponctualité
- Sensibilité à l'environnement
- Rendre compte de son activité : compte rendu d'activité journalier,
- Avoir l'esprit d'équipe,
- Autonomie et capacité d'initiative,
- Communiquer avec le public.

Modalités d'exercice et contraintes du poste

Temps de travail du poste : 37.5 heures hebdomadaire,
Travail à l'extérieur – port d'équipements de protection obligatoire,
Aménagement du temps de travail : oui (10 jours/an RTT),
Astreinte technique le weekend selon le planning (toutes les 7 à 8 semaines)
Avantages et contraintes particulières du poste : disponibilité lors d'événements exceptionnels,
Permis B demandé, EB souhaité
Travail en hauteur.